



Association Grabels Cœur de Village  
9 rue du Presbytère,  
34790 GRABELS

M. Le Président  
Conseil Général de l'Hérault  
Hôtel du Département  
1000, rue d'Alco  
34087 Montpellier Cedex 4

Grabels, le 20 Juillet 2013

Monsieur le Président ,

L'association Grabels Cœur de Village a pour objet « la préservation et la mise en valeur du cœur du village de Grabels et la bonne prise en compte des attentes de ses habitants relatives à son aménagement, sa gestion et ses différentes manifestations ».

Dans le cadre de la concertation concernant le tracé du LIEN « St Gély Bel-Air », notre association souhaite attirer votre attention sur un point qui pourrait nuire gravement à la santé et à la qualité de vie de plusieurs centaines de familles du village de Grabels.

**Il s'agit du fait que trois des cinq variantes proposées dans la concertation comportent un échangeur éventuel<sup>1</sup>. Nous pensons que cet échangeur transformerait inévitablement Grabels en une pénétrante vers Montpellier.**

Notre association est opposée à la présence d'un tel échangeur. Actuellement, le flot de véhicules qui traverse Grabels via la RD 127 est de 9500 véhicules/ jour, ceci malgré le tronçon difficile (étroit et tortueux) de la RD 102 entre Bel-Air et Grabels et la régulation imposée par le « pont de la Mosson » sur la RD 102 (circulation alternée sur une voie de largeur réduite) - régulation qui interdit la circulation des camions et crée une file d'attente tous les matins à l'entrée du pont. Un échangeur entre le LIEN et la RD 127 ferait « sauter » ces différents obstacles et augmenterait considérablement le flux de véhicules dans Grabels.

Les conséquences que nous craignons sont les suivantes:

- Engorgement dans le village mais également aux « goulets » de sortie de Grabels ; rappelons que la ville n'a que 2 sorties Est, la RD 127 et la RD 127 E, qui sont engorgées aux heures de pointe ; ceci pèsera sur la qualité de vie de tous les Grabellois ;
- Augmentation du bruit le long de la RD 127 et RD 127<sup>E</sup>, avec les conséquences que l'on sait sur l'audition, le sommeil, la fatigue, le stress, voire les maladie cardio-vasculaires des populations exposées ;
- Augmentation du risque d'accident, particulièrement aigu du fait de la présence de commerces et d'espaces publics à proximité (écoles, future mairie). Le PLU propose une nouvelle centralité autour de la future mairie qui sera traversée par la RD 127 ;

---

<sup>1</sup> Les échanges des voies nouvelles sont limités aux seules extrémités et à un échangeur éventuel avec la RD127 (à confirmer à l'issue de la concertation).

- Et surtout, augmentation de la pollution par les gaz d'échappement et les particules fines ; ces dernières sont particulièrement à craindre du fait que la flotte des actifs habitant loin de leur lieu de travail est très majoritairement constituée de diesel<sup>2</sup> et que les particules fines issues des diesels –responsables de 42 000 morts prématurées en France - ont été classées « cancérogènes certains » par l'OMS en Juin 2012. Nous attirons votre attention sur le fait que le village de Grabels est dans une configuration en cuvette, donc propice à la stagnation de ces particules et autres molécules toxiques des gaz d'échappement (NO2 par exemple). Les conséquences sur la santé des populations de l'ensemble du village pourraient être dramatiques.

Nous vous demandons de ne pas exposer les Grabellois à un flux accru de véhicules diesel ayant des conséquences directes sur leur santé. Nous sommes défavorables à la mise en place d'un échangeur entre le LIEN et la RD 127.

Pour mieux cerner ces impacts, nous vous demandons de réaliser des études de l'impact de chacune des variantes du LIEN (avec et sans échangeur) non plus seulement sur les riverains directs mais sur la population du village, qui subira les conséquences indirectes du LIEN et d'un accès facilité au village, via l'échangeur.

Ces études devront tenir compte de l'accroissement de la population au Nord Ouest de l'Agglomération de Montpellier, du développement des zones d'activité du Nord de Montpellier. Elles devront donner l'impact en termes d'accroissement du trafic, des occurrences d'accidents, du bruit, de la pollution et de la santé des populations. Nous voudrions avoir accès à l'étude d'impact complète (méthodes, hypothèses, résultats) et non pas seulement aux résultats.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'association Grabels Cœur de Village  
La présidente  
Véronique MAUREL



---

<sup>2</sup> La revue du CGDD- La mobilité des Français – Décembre 2010, sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rev3.pdf>